



Avis numéro : 70

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Environnement.

Objet du marché :

Elaboration du dossier définitif de candidature au contrat de delta Camargue Insulaire.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

Le Parc naturel régional de Camargue est animateur de la démarche Contrat de delta Camargue. Au regard du bilan des actions réalisées mais surtout des actions qui restent à réaliser, notamment pour tenir compte de la Directive cadre sur l'eau et du programme de mesures du nouveau SDAGE, de l'émergence de nouveaux enjeux et/ou besoins, le Comité Syndical du Parc, réuni le 15 octobre 2009, et plus récemment le Comité de delta, réuni le 12 novembre 2009, ont décidé de finaliser la démarche Contrat de Delta Camargue et de produire, au plus vite, le dossier définitif de candidature.

Compte tenu de l'ancienneté de l'état des lieux/diagnostic, des nombreuses études et travaux réalisés depuis 2002, des nouvelles contraintes réglementaires et de la volonté de produire rapidement un document, il a été décidé de faire appel à un prestataire extérieur pour l'élaboration du dossier définitif de candidature.

Dans la perspective de l'entrée en application du nouveau SDAGE et de son programme de mesures, le contrat de delta doit contribuer à l'atteinte du bon état des eaux. Il s'agit dans cette perspective de passer d'une logique de moyens à une logique de résultats.

La mission comporte les différentes phases suivantes :

Phase 1 – Les motivations du contrat – Actualisation de l'état des lieux – diagnostic et enjeux du territoire – définition des objectifs.

Phase 2 – Le contenu du contrat - Définition d'une programmation des actions et élaboration des « Fiches action »

Phase 3 – La capacité du contrat à atteindre les objectifs visés.

Phase 4 – Définition des indicateurs associés, suivi et évaluation du contrat.

Phase 5 – Elaboration du dossier définitif de candidature

Phase 6 – Rédaction du projet de Contrat

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

Prestations divisées en lots : non.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 15 mars 2010.

Cautionnement et garanties exigés : cautionnement de 5 % du marché pour le versement de l'avance forfaitaire prévue à l'article 87 du C.M.P.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : paiement à 45 jours par mandat administratif (art 98 du C.M.P.) - financement sur budget général (fonds propres et subventions) - acomptes actualisés à l'avancement des phases techniques de la mission, tel que prévus à l'article 91 du C.M.P.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : entreprise unique, Groupement solidaire ou Groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner;
- Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques;
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.52-12-1 à L.5212-4 du code du travail;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé;
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché;
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222.7 et D.8222-8 du code du travail;
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 60 %;
- prix des prestations : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 24 février, à 17 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les plis contenant tous les renseignements demandés doivent porter la mention suivante en haut à gauche : « Elaboration contrat de delta - ne pas ouvrir - ne pas ouvrir »

Correspondant :

Stéphane MARCHE,
Mas de Rousty, 13200 Arles,
Tél. : 04-90-97-19-26, télécopieur : 04-90-97-12-07,
Courriel : eau@parc-camargue.fr.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : auprès du pouvoir adjudicateur

Parc naturel Régional de Camargue
Mas du pont de Rousty, 13200 Arles.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : auprès du pouvoir adjudicateur (Parc Naturel Régional de Camargue).

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : auprès du pouvoir adjudicateur (Parc Naturel Régional de Camargue).

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille 22-24 rue Breteuil, 13006 Marseille.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille 22-24 rue Breteuil, 13006 Marseille.